



AFK Formations

Convention de formation professionnelle

AFK Formations – organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d’activité 44670699067 auprès de la Préfecture de Strasbourg – organise la formation de Laurence LAUNAY intitulée « EVALEO 6 - 15 ».

Information pratiques :

Dates : 24 et 25 novembre 2025

Horaires : 9h – 13h / 14h30 – 18h30

Nombre d’heures au total : 16 heures

Pré-requis :

- Orthophonistes titulaires d’un diplôme européen
- Posséder la batterie EVALEO 6-15 et avoir pratiqué une ou plusieurs passations → signer un contrat
- Les participants devront avoir lus des articles et en extraire des éléments pour répondre à un questionnaire 8 jours avant le début de la formation.

Lieu de formation : CIARUS, STRASBOURG

Tarifs : 460 Euros pour les libéraux sans financement ou avec financement FIFPL / 600 Euros pour les salariés ou libéraux avec financement DPC (demandes de financement en cours, confirmation à venir)

Objectifs pédagogiques :

- Présenter la batterie EVALEO 6-15
- Connaître les critères diagnostiques du DSM-5
- Connaître la terminologie des Recommandations de Bonne Pratique en Langage Ecrit
- Acquérir la méthodologie de l’évaluation pour conduire à un diagnostic argumenté.

Objectifs opérationnels :

- S’approprier une méthodologie d’évaluation en langage oral et écrit à l’aide de la Batterie EVALEO 6-15
- Emettre des hypothèses et choisir les épreuves nécessaires à partir de l’arbre décisionnel « langage écrit version courte »
- Argumenter son diagnostic à partir des critères du DSM-5
- Rédiger la conclusion du compte-rendu

Méthodes pédagogiques utilisées (recommandations de la Haute Autorité de Santé)

- Méthode expositive : certaines notions théoriques sont exposées pour permettre au stagiaire de modifier ses représentations
- Méthode démonstrative : Une démonstration de la passation ou la cotation de certaines épreuves de la batterie Evaleo 6-15 permet au stagiaire de l’appliquer simultanément sur son application
- Méthodes actives : Des ateliers sont organisés pour permettre au stagiaire de coter la dictée de mots, de phrases et du récit écrit à partir d’un cas clinique proposé

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de connaissances pré-formation
- Questionnaire d'acquisition de connaissances post-formation
- Questionnaire de satisfaction

Accessibilité :

En présentiel, toutes les formations ont lieu dans des salles accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toutes les situations de handicap ou besoin d'adaptation de la formation, merci de nous contacter le plus en amont possible (1 mois) pour étudier la faisabilité et les adaptations possibles de la formation : logistique, technique, pédagogie et animation de la formation.

Entre les soussignés :

AFK Formations Organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 44670699067 auprès de la Préfecture de Strasbourg

Représenté par Aurélia FORESTIERI-KELLER 8, rue du vignoble 67530 OTTROT
dénommé l'organisme de formation

ET

Prénom :.....

Nom :.....

Adresse :.....

Mail :.....

Téléphone :.....

Numéro ADELI :

Employeur et adresse de l'employeur si salarié pris en charge :

.....

Dénommé le stagiaire.

Est conclu le contrat de formation professionnelle suivant, en application des dispositions du livre III de la Sixième partie du Code du Travail.

Modalités et délais d'accès :

Possibilité de s'inscrire jusqu'à 1 mois avant le début de la formation, soit le 24 octobre 2025.

Pour les libéraux sans financement ou avec un financement FIFPL, veuillez joindre à cette convention correctement complétée et signée, un acompte de 200 Euros (paiement par chèque à l'ordre de Aurélia FORESTIERI – KELLER à envoyer au 8, rue du vignoble 67530 OTTROT ou par virement IBAN FR76 1027 8012 7000 0210 5980 122 Bic CMCIFR2A). Le solde devra être réglé au plus tard 7 jours avant le début de la formation. Votre attestation de présence et de règlement vous sera remise à l'issue de la formation, lorsque vous aurez complété les questionnaires post-formation.

Pour les salariés pris en charge par l'employeur, la convention devra être établie et signée par votre employeur EN DOUBLE EXEMPLAIRE. Le règlement devra parvenir à l'organisme de formation dans le mois suivant la session par virement bancaire ou par chèque. Votre attestation de présence vous sera remise à l'issue de la formation, lorsque vous aurez complété les questionnaires post-formation.

Pour les libéraux avec un financement DPC, veuillez joindre à cette convention correctement complétée et signée, un acompte de 200 Euros (paiement par chèque à l'ordre de Aurélia FORESTIERI – KELLER à envoyer au 8, rue du vignoble 67530 OTTROT, le chèque ne sera pas encaissé si le DPC est validé). Votre attestation de présence et de règlement vous sera remise à l'issue de la formation, lorsque vous aurez complété les questionnaires post-formation.

En cas d'arrêt anticipé de la formation du fait de l'organisme de formation ou du formateur, le prix du stage sera remboursé au stagiaire selon le prorata temporis. Aucun autre frais lié à cette interruption ne sera pris en charge par AFK Formations.

Toute annulation de votre inscription qui interviendrait plus de 30 jours avant le début du stage donnera lieu à un remboursement (déduit d'une somme forfaitaire de 200 €, correspondant à l'acompte, pour frais de dossier).

Si l'annulation intervient dans les 30 jours précédant le début du stage, le prix du stage restera acquis à AFK Formations, sauf cas de force majeure justifiable.

Tout désistement en cours de stage ne donnera lieu à aucun remboursement du prix du stage. Le stagiaire en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception.

De manière générale, en cas de problème ou de réclamation merci de me contacter par mail (aureliaforestierikeller@gmail.com), nous chercherons des solutions dans la mesure du possible.

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de Strasbourg sera seul compétent pour régler le litige.

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 14 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

A, le

AFK Formations

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'A' followed by the text 'AFK Formations'.

Le stagiaire

L'employeur (pour les salariés pris en charge)